MODE D'EMPLOI LICENCES SAISON 2023-2024

Il est demandé à chaque adhérent(e) de faire les démarches d'inscription au plus vite. Il s'agit d'un engagement ferme car les annulations ne feront pas l'objet de remboursements une fois validées par la ligue. Merci de votre compréhension.

EN CAS DE RENOUVELLEMENT

Inscription par Internet obligatoire. Vous avez dû recevoir un mail de la FFF intitulé « Prénom Nom : Votre demande de licence en ligne 2023 – 2024 ». Suivre les instructions afin de faire la demande de licence.

A noter qu'une **photo** ou/et un **certificat médical** pourront vous être demandés. Pour le savoir avant de commencer les démarches sur internet, nous vous conseillons de consulter les fichiers « Joueurs devant fournir une photos.pdf » et « Certificat médicaux à renouveler.pdf ». Attention, pour le certificat médical, il faut utiliser le **formulaire fourni par la FFF**.

Nouveauté certificat médical : Le **joueur mineur** n'est pas soumis à l'obligation de fournir un certificat médical et ce n'est donc que dans l'hypothèse où il répond oui à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé qu'il devient soumis à l'obligation de fournir un certificat médical, qui vaut alors pour une seule saison. Pour plus d'info : https://www.sports.gouv.fr/le-certificat-medical-pour-le-sport-676

Tous ces documents mentionnés ci-dessus sont disponibles sur notre site dans le menu « Licences 2023-2024 » : https://us-briollay.footeo.com/page/licences.html .
N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés, questions, où si vous n'avez pas reçu le mail.

POUR LES NOUVEAUX·ELLES LICENCIE(E)S

Est nouveau-elle licencié(e) , quiconque ne possédait pas de licence de football la saison passée.

L'inscription par Internet est obligatoire. Les démarches seront les mêmes que pour un renouvellement. Afin de recevoir le mail initial de la FFF, merci de prendre contact avec le secrétariat (coordonnées plus bas).

Prévoir une **photo**, un **justificatif d'identité** (une photocopie d'une pièce d'identité ou du livret de famille pour les enfants) et éventuellement un **certificat médical** avec le formulaire FFF.

EN CAS DE CHANGEMENT DE CLUB

Pour celles et ceux qui avaient une licence dans un autre club la saison passée, la demande de licence se fait « à l'ancienne », c'est-à-dire avec le formulaire papier, téléchargeable sur notre site ou disponible lors des permanences.

FAQ

- ✓ **Dois-je fournir une photo ?**
  Oui, si c'est votre première adhésion. Sinon, une photo doit être fournie tous les 2 ans pour les jeunes et tous les 5 ans pour les seniors et dirigeants. La liste des adhérents devant en fournir une pour la saison prochaine est disponible sur le site du club http://us-briollay.footeo.com. Il ne faut pas nécessairement une photo d'identité officielle, toute photo récente et de qualité est acceptée.

- ✓ **Quelles sont les modalités de paiement ?**
  Les modes de paiement acceptés sont le **paiement en ligne** lors de l'inscription dématérialisée, le **chèque** bancaire à l'ordre de l'**USB Football,** les **coupons sports ANCV** ou en espèces. Il est possible de payer en 2, 3 ou 4 fois par chèques, leur encaissement sera échelonné sur les mois suivant la date d'inscription.
  Sont également acceptés :
  - Les Pass'Sport : https://www.sports.gouv.fr/pass-sport-une-aide-financiere-la-pratique-sportive-295
  - Les E-pass jeune (aide de 32€ pour les jeunes entre 15 et 19 ans) : https://www.epassjeunes-paysdelaloire.fr/culture-sport/

  N'hésitez pas à demander une attestation d'adhésion pour votre CSE.

- ✓ **Que comprend le prix de la licence ?**
  Il comprend le prix de base de la licence reversé à la ligue de football Pays-de-la-Loire, les frais d'engagement dans les compétitions, les frais d'arbitrage, les coûts de formation des éducateurs, l'achat de ballons …

- ✓ **Et pour les arbitres ?**
  L'USB recherche des arbitres officiels ou bénévoles. L'USB propose un accompagnement permanent (à partir de 14 ans) et finance les formations. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

- ✓ **Où retourner les documents et la cotisation si non dématérialisés ?**
  - Soit lors des permanences.
  - Par voie postale ou déposée dans notre boîte aux lettres située près de l'entrée de la salle de sport.

- ✓ **Comment contacter ou s'informer sur l'US Briollay Football ?**
  Par mail : us.briollay.football@gmail.com
  Adresse : USB Football, 26 rue d'Angers, salle de sport, 49125 Briollay
  Secrétariat : 07-82-45-47-82
  Site officiel du club : http://us-briollay.footeo.com

TARIFS

Catégories	Tarifs
U7 (né en 2016-2017) **U9** (né en 2014-2015)	70€
U11 (né en 2012-2013) **U13** (né en 2010-2011)	85€
U15 (né en 2008-2009) **U17** (né en 2006-2007) **u19** (né en 2004-2005)	90€
Féminine	60 €
Senior	120€
Éducateur, dirigeant, arbitre	Offert par le club

Réduction de 5€ sur la licence pour toute licence supplémentaire dans une même famille.